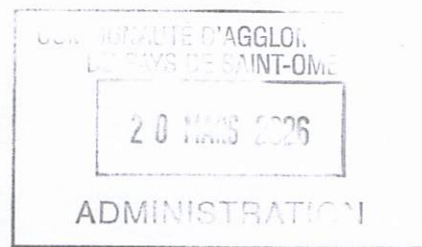




Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

Une autre vie s'invente ici



Monsieur Laurent DENIS
Président
Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer
2, rue Albert Camus
CS20079
62968 LONGUENESSE CEDEX

Nos réf :
LF/VE-2026-30

Le Wast, le 12 mars 2026

Objet : Projet de modification N°3 du PLUi de l'ex CCCF sur la commune d'Avroult

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées, vous nous avez fait parvenir les éléments de dossier du projet d'évolution du PLUi de l'ex CCCF repris en objet afin de recueillir les éventuelles remarques du Syndicat mixte du Parc à ce sujet et je vous en remercie.

La commune d'Avroult ne fait pas partie du territoire du Parc mais est située dans le périmètre d'étude pour la révision de la Charte du Parc dans la perspective du renouvellement du label 2029-2044.

La modification a pour objet une évolution du plan de zonage sur la parcelle ZC1 et de l'OAP associée afin de permettre la réalisation d'un projet d'accueil de l'association Le Regain pour enfants et adolescents relevant de la protection de l'enfance.

Le Syndicat mixte du Parc émet un avis favorable au projet assorti de remarques.

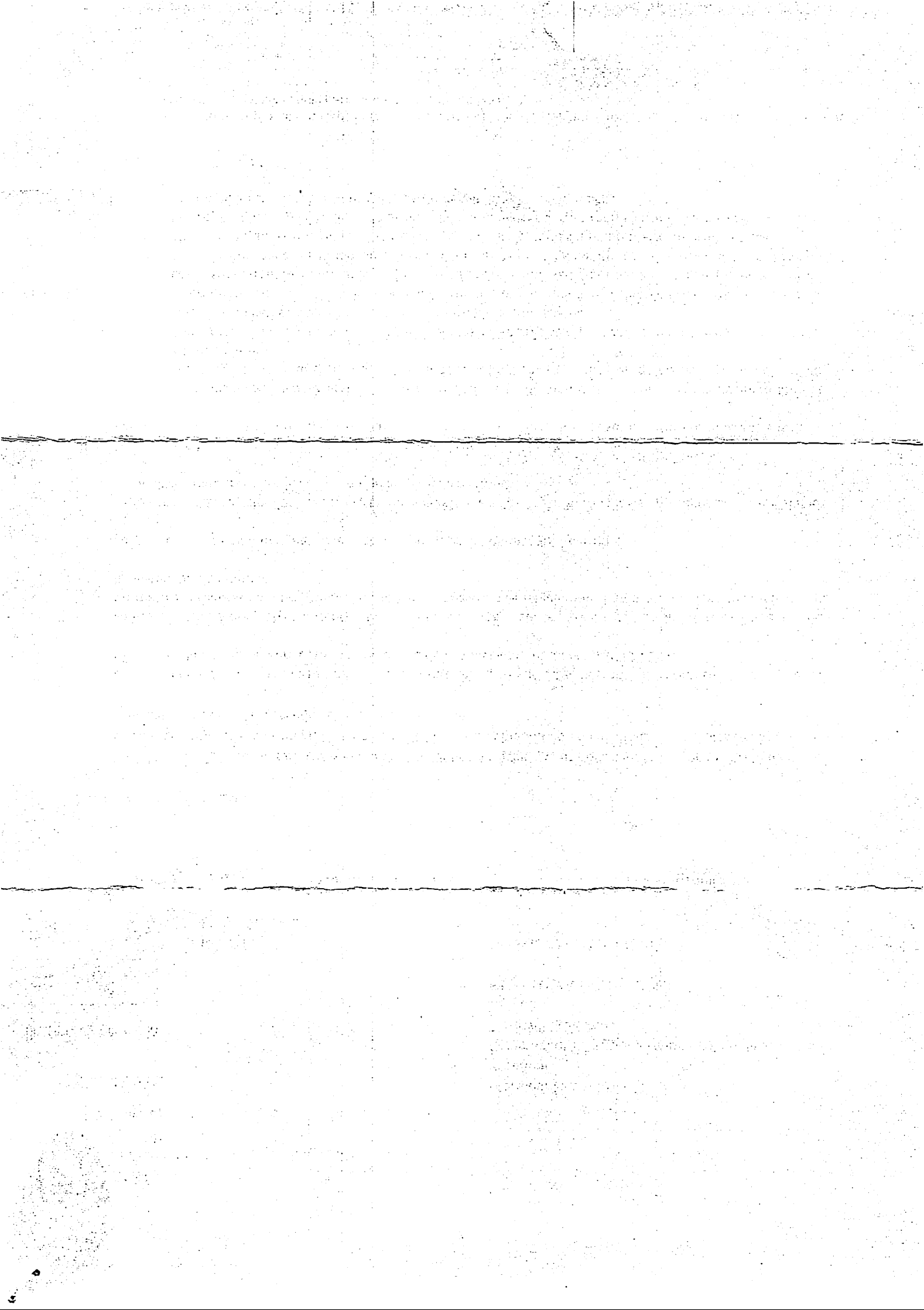
La forme architecturale n'est pas précisée dans l'OAP, mais l'esquisse fournie laisse présager de formes bâties de qualité, qui reprennent les codes d'une architecture locale.

L'OAP prévoit avantageusement des franges végétalisées. Pour jouer leur rôle et assurer une tranquillité aux voisins et aux enfants accueillis, davantage de détails pourraient être donnés sur la nature des plantations :

- Les haies identifiées nécessitent un espace d'au moins 2m de large pour un port relativement libre et donc nécessitant peu d'entretien. Les pieds sont idéalement plantés en quinconce espacés d'1 m sur 50 cm de large.
- Concernant "l'aménagement paysager" il pourrait être précisé d'y prévoir ici aussi une haie pour assurer l'intimité du lieu et des voisins, selon les co-visibilités souhaitées.
- La première esquisse du projet (fournie à titre indicatif, non définitif) semble prévoir plusieurs arbres, ce qui sera un réel atout pour le projet. Cette démarche pourrait être étendue au reste du terrain autour des maisons pour un jardin plus "accueillant" et familial qu'institutionnel. Des fruitiers pourraient d'ailleurs apporter une dimension pédagogique et écologique supplémentaire au projet éducatif.
- Le projet étant en lisière agricole et naturelle, une mare pourrait même compléter les aménagements pour améliorer encore davantage le cadre de vie des jeunes accueillis.

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale • Manoir du Huisbois - BP 22 62142 - Le Wast • Tél: 03 21 87 90 90
info@parc-opale.fr • www.parc-opale.fr • facebook : Parc Opale

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnie provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs Horloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire Anjou Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Mont-Ventoux, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord



L'équipe technique du Syndicat mixte du Parc naturel régional se tient à la disposition du porteur de projet afin de l'accompagner au mieux dans la définition et la mise en œuvre de l'aménagement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement

Sophie WAROT-LEMAIRE
Conseillère Départementale
Présidente du Parc naturel régional des Caps
et Marais d'Opale

